

2.5 Paiements et usages du numérique

Les espèces sont de moins en moins utilisées à des fins de paiement, alors que les **paiements scripturaux** ont augmenté de plus de 70 % en France en dix ans pour atteindre 31,1 milliards de transactions en 2023, représentant un total de 34 222 milliards d'euros ► **figure 1**. Cette évolution est portée par le développement de nouvelles solutions de paiement et par la hausse du commerce en ligne : 10,3 milliards de transactions ont ainsi été effectuées par virement ou prélèvement en 2023, un nombre qui a presque doublé depuis 2006, soutenu par l'essor du virement instantané. Parmi les moyens de paiement scripturaux, le nombre de transactions par carte a le plus fortement augmenté, franchissant plusieurs paliers successifs : 10,3 milliards de transactions en 2015, 16,1 milliards en 2021, jusqu'à atteindre 19,7 milliards, soit 21 % du volume total des opérations par carte au sein de l'Union européenne, en 2023.

L'utilisation par les particuliers, les entreprises et les administrations des moyens de paiement scripturaux sur support papier (chèque, lettre de change et billet à ordre) poursuit sa baisse et représente une part désormais marginale des échanges. L'utilisation du chèque représentait 23 % des transactions scripturales en 2006 et décline à 3 % en 2023 ► **figure 2**. Toutefois, cet usage reste une exception en Europe : la France compte pour 87 % des chèques échangés au sein de l'Union européenne en 2023. Au contraire, la carte s'impose progressivement comme le moyen de paiement du quotidien, représentant 61 % des transactions scripturales en 2023. Cette tendance s'explique par la diversité des usages de la carte et sa facilité d'emploi pour les paiements du quotidien : elle permet de retirer des espèces et de payer en point de vente ou à distance, pour des montants moyens de 120 euros par retrait et 41 euros par paiement en 2023.

La carte est de plus en plus privilégiée par les Français pour les transactions de proximité (15,9 milliards en 2023, contre 11,0 milliards en 2017) ► **figure 3**. En moyenne, 223 transactions de proximité ont ainsi été réglées par carte par chaque Français en 2023, environ le double des Italiens et des Allemands. En 2024, la proportion des paiements par carte en proximité a dépassé celle des paiements effectués en espèces (48 % par carte, contre 43 % en espèces). En 2023, 68 % des transactions par carte sont réalisées sans contact (pour un montant moyen de 16 euros), contre 31 % en 2019, du fait notamment de la hausse du plafond de paiement sans contact. L'utilisation des paiements sans contact effectués par téléphone mobile connaît en particulier une forte augmentation et représente déjà 10 % des paiements par carte en proximité en 2023, contre 3 % en 2021. Par ailleurs, si les paiements par carte réalisés sur Internet sont moins fréquents (55 par habitant en France en 2023, supérieur à la moyenne européenne située à 31), leur nombre augmente plus rapidement que les paiements de proximité depuis 2017 : 16 % par an en moyenne, contre 7 %.

D'après l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP), la fraude aux moyens de paiement scripturaux est restée stable ces trois dernières années. En 2023, 7,1 millions d'opérations frauduleuses (-0,6 % par rapport à 2022) ont causé un préjudice de 1,195 milliard d'euros ► **figure 4**. La fraude à la carte (paiement et retrait) représente 496 millions d'euros, avec un taux de fraude au plus bas niveau historique (53 euros de fraude pour 100 000 euros de paiements) grâce notamment aux nouvelles règles d'authentification forte des paiements en ligne. Le montant des opérations frauduleuses par chèque fléchit pour atteindre 364 millions d'euros (-32 millions d'euros par rapport à 2022), et celui de la fraude au virement, stable, s'établit à 312 millions d'euros. ●

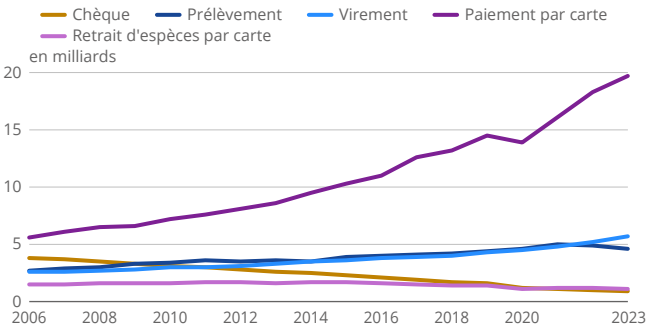
► Définition

Les **moyens de paiement scripturaux** regroupent la carte de paiement, le virement, le prélèvement, la monnaie électronique, le chèque et les effets de commerce. Ils se distinguent de la monnaie fiduciaire (billets, pièces).

► Pour en savoir plus

- « Les Français continuent d'apprécier les espèces, même si leur usage se réduit au profit des paiements par carte et mobile », Bulletin de la Banque de France n° 256/1, février 2025.
- « La numérisation des paiements : une tendance de fond en France et en Europe », Bulletin de la Banque de France n° 255/4, décembre 2024.
- Rapport de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement 2023, Banque de France, septembre 2024.

► 1. Transactions selon les principaux moyens de paiement scripturaux depuis 2006

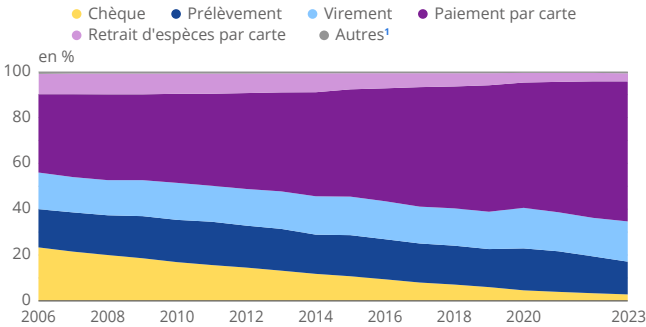


Lecture : En 2023, le nombre de paiements par carte en France s'établit à 19,7 milliards de transactions.

Champ : France, paiements des particuliers et de la clientèle professionnelle et institutionnelle, hors institutions monétaires et financières.

Source : Banque de France, collecte Cartographie des moyens de paiement scripturaux.

► 2. Principaux moyens de paiement dans le volume total de transactions scripturales depuis 2006



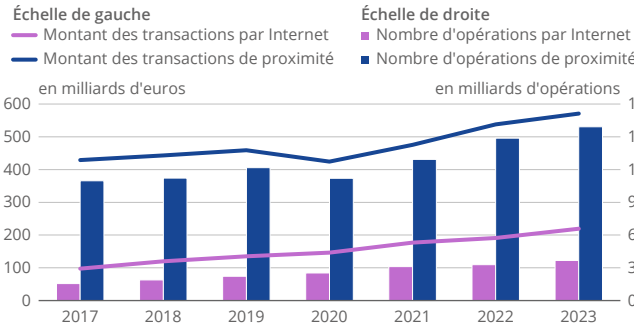
1 Effets de commerce et monnaie électronique (paiements réalisés au travers d'un instrument préchargé en euros sur un support physique, par exemple une carte prépayée).

Lecture : En 2023, la part des transactions par carte de paiement s'établit à 61,1 % du volume total des transactions scripturales.

Champ : France, paiements des particuliers et de la clientèle professionnelle et institutionnelle, hors institutions monétaires et financières.

Source : Banque de France, collecte Cartographie des moyens de paiement scripturaux.

► 3. Transactions réalisées par carte depuis 2017, selon le mode



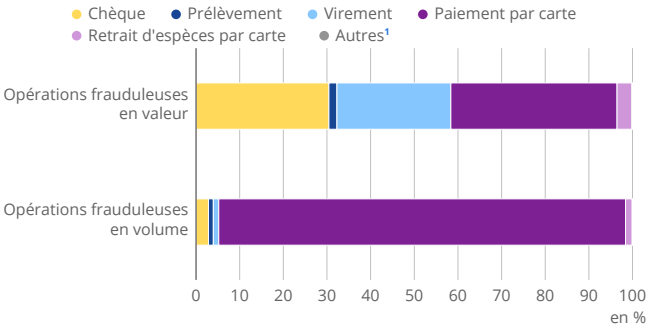
Note : Les transactions de proximité désignent les opérations par carte de paiement réalisées au point de vente.

Lecture : En 2023, le nombre de paiements par carte réalisés par Internet s'établit à 3,7 milliards d'opérations pour un montant total de 219,7 milliards d'euros.

Champ : France, paiements par carte émise en France des particuliers et de la clientèle professionnelle, hors institutions monétaires et financières et hors paiements par courrier et par téléphone.

Source : Observatoire de la sécurité des moyens de paiement, rapport 2023.

► 4. Répartition de la fraude selon les principaux moyens de paiement en 2023



1 Monnaie électronique, transmission de fonds, effets de commerce.

Lecture : En 2023, 93,2 % des opérations frauduleuses sont réalisées sur des paiements par carte. Elles représentent 38,1 % de la valeur de l'ensemble des opérations frauduleuses.

Champ : France, paiements des particuliers et de la clientèle professionnelle, hors institutions monétaires et financières.

Source : Observatoire de la sécurité des moyens de paiement, rapport 2023.